

Date de la convocation : 21 Janvier 2016

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT SEPT JANVIER DEUX MIL SEIZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Vincent FOURNERET – Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE– Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX - Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET - Pascal ORGEREAU - Isabelle PLANTE – Karine LEROY – Michel LEBRETON – Emmanuelle LEGRAS – Jean-Marie RADOTIN

ÉTAIT EXCUSEE : Véronique CHOTARD

Secrétaire de Séance : Vincent FOURNERET

- ✓ **Le procès-verbal de la réunion du 16 DECEMBRE 2016 est adopté à l'unanimité**
- ✓ **Ouverture des crédits d'investissement 2016 dans l'attente du vote du Budget primitif**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, conformément à l'article L 1613-1 du Code Général des Collectivités, à liquider et mander les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2016 :

Compte 21318 : grosses réparations de bâtiments communaux	33 300.00 €
Compte 2151 : travaux de voirie	21 750.00 €
Compte 2158 : Achat de matériel	8 300.00 €
Compte 2313 : travaux école maternelle Pierre Perret :	52 500.00 €

- ✓ **Renouvellement du bail de location du local de l'ancienne gare au GAEC CHAPEAU**

Le Conseil Municipal DECIDE de poursuivre la mise à disposition d'une pièce du local de l'ancienne gare SNCF au profit du GAEC CHAPEAU pour lui permettre d'assurer la distribution des paniers de légumes, chaque lundi, ceci moyennant un loyer de 200 € par an.

- ✓ **Mise à disposition d'un pré communal situé aux Petits Froux**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour mettre à disposition d'un particulier à titre précaire le pré communal cadastré ZE 20 d'une superficie de 43 ares 90 ca pour y faire pâturer un cheval.

- ✓ **Autorisation de signature des marchés de travaux « ancien restaurant scolaire »**

Vu le rapport d'analyse des offres

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer les marchés publics nécessaires à la rénovation du bâtiment « ancien restaurant scolaire ». Les entreprises suivantes sont retenues :

- Lot n° 1 - Maçonnerie
Entreprise retenue : BOUDIER
Montant du marché : 5 100 €
- Lot n° 2 - Couverture
Entreprise retenue : DENIAU
Montant du marché : 5 597,48 €
- Lot n° 3 - Menuiserie
Entreprise retenue : CAILLEAU
Montant du marché : 23 833 €
- Lot n° 4 - Plâtrerie
Entreprise retenue : ROUX
Montant du marché : 23 491 €
- Lot n° 5 - Plomberie
Entreprise retenue : OP PLOMBERIE
Montant du marché : 8 043,69 €
- Lot n° 6 - Electricité
Entreprise retenue : ATESA
Montant du marché : 38 299,89 €
- Lot n° 7 - Carrelage
Entreprise retenue : GUILLOT
Montant du marché : 9 073,04 €
- Lot n° 8 – Peinture (travaux en régie)

Le démarrage des travaux est prévu tout début Février.

Une souscription est ouverte pour cette opération. Actuellement 2 000 € ont été récoltés - une campagne de presse va prochainement relancer l' appel.

✓ **Convention avec la communauté de communes Beaufort en Anjou pour l'instruction des actes d'urbanisme**

Considérant l'adhésion de la Commune de LA MENITRE à la Communauté de Communes de BEAUFORT EN ANJOU au 1^{er} janvier 2016,
Considérant que ce service « instruction des actes d'urbanisme » était préalablement assuré par le Communauté de Communes Vallée Loire Authion,
Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal

DECIDE, en application de l'article R 423-15 du Code de l'urbanisme de confier l'instruction d'une partie des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols à la Communauté de Communes de Beaufort en Anjou

APPROUVE à cet effet les termes de la convention de prestation de service à passer avec la Communauté de Communes Beaufort en Anjou définissant les modalités de travail de chacune des parties.

✓ **Compte rendu des activités du Conseil Municipal Jeunes**

Cathia BAILLIF, Adjointe, donne le compte rendu de l'avancée des travaux du Conseil Municipal Jeunes.

Deux réunions se sont déroulées jusqu'à ce jour. Les 11 jeunes ont réfléchi à la mise en place de deux actions :

- Le réaménagement du terrain de bi-cross en privilégiant la sécurité des « petits cyclistes » et l'espace ludique pour les plus petits.
- L'organisation d'une journée citoyenne avec nettoyage des abords du Port St Maur et présentation des associations humanitaires

Le Conseil Municipal considère que ces actions sont acceptables et habilite le Conseil Municipal jeunes à avancer dans ces projets.

Le Conseil Municipal Jeunes travaille également en partenariat avec l'animateur de la Maison des Jeunes et participe à la vie de la commune.



Le Maire,
Jackie PASSET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jackie Passet', written over the printed name.